Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470104
Centre d'intérêt: 610

Boudreault, Gilles.

Les formules de rattrapage et de récupération au secondaire : document de travail / [Gilles Boudreault, Raymond Julien, Michèle Roberge]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1993.
28, [9] p. ; 28 cm. -- (Notre force d'avenir : l'éducation)

Code: 9394-0297; 23-0003. "Préparé dans le contexte du Plan d'action sur la réussite éducative. Cible : varier la pédagogie au secondaire".

ISBN 2-550-23845-1

Vedette(s)-secondaire(s): Julien, Raymond * Roberge, Michèle * Québec (Province). Ministère de l'éducation

---

Descripteur(s): Rattrapage * Enseignement correctif * Expérimentation pédagogique * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Ce document présente 355 projets élaborés en 1992-1993 dans les écoles secondaires visant à favoriser la réussite éducative par des formules de rattrapage et de récupération. Ces projets sont regroupés selon les catégories suivantes: devoirs et leçons, mesures d'appui pédagogique, mesures éducatives, autres projets. On donne, pour chaque catégorie de projet, les renseignements suivants: groupe cible, objectifs poursuivis, ressources humaines, ressources matérielles, moment de l'activité, quelques exemples.

Type de document:

Les formules de rattrapage et de récupération au secondaire

Notre force d'avenir : l'éducation

Document de travail

Québec

94-70104

Les formules de rattrapage et de récupération au secondaire

Document de travail

préparé dans le contexte du

Plan d'action sur la réussite éducative

Cible : Varier la pédagogie
au secondaire

Août 1993

Gilles Boudreault
Direction de la coordination des réseaux

Raymond Julien
Équipe d'animation sur la réussite éducative

Michèle Roberge
Direction de la formation générale des jeunes

L'équipe d'analyse remercie les directions régionales du ministère de l'Éducation pour leur précieuse collaboration au moment de la collecte des données.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 — 9394-0297

ISBN 2 — 550 — 23845-1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1993

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION

1. Le but du document 1
2. La méthodologie 1

   2.1 La collecte des données 1
   2.2 Le regroupement des projets 2
   2.3 Le budget consenti 2

SYNTHÈSE DES DONNÉES

3. Les devoirs et les leçons 4

   3.1 Le groupe cible 4
   3.2 Les objectifs poursuivis 5
   3.3 Les ressources humaines 6
   3.4 Les ressources matérielles 6
   3.5 Le moment de l'activité 6
   3.6 Quelques exemples 7

4. Les mesures d'appui pédagogique 9

   4.1 Le groupe cible 9
   4.2 Les objectifs poursuivis 10
   4.3 Les ressources humaines 11
   4.4 Les ressources matérielles 11
   4.5 Le moment de l'activité 11
   4.6 Quelques exemples 12

5. Les mesures éducatives 14

5.1 Le groupe cible 14
5.2 Les objectifs poursuivis 15
5.3 Les ressources humaines 15
5.4 Les ressources matérielles 15
5.5 Le moment de l'activité 16
5.6 Quelques exemples 17

6. Les autres projets 19

6.1 Le groupe cible 19
6.2 Les objectifs poursuivis 20
6.3 Les ressources humaines 21
6.4 Les ressources matérielles 21
6.5 Le moment de l'activité 21
6.6 Quelques exemples 22

CONCLUSION

7.1 La quantité de projets 25
7.2 Les ressources consenties 25
7.3 Les formules retenues 25
7.4 La généralisation 26
7.5 L'évaluation 26

ANNEXES

I Grille d'analyse des projets

II Définition des rubriques de la grille de synthèse des projets

III Liste des commissions scolaires citées dans les exemples

«Pour l'élève en perte de vitesse, l'école ne doit pas devenir synonyme d'humiliations et de comparaisons qui lui donnent l'impression d'être un perdant, mais elle doit l'encourager par des moyens aussi pertinents qu'imaginatifs à ne pas s'avouer vaincu.

Un certain nombre d'établissements d'enseignement ont déjà à leur actif des éléments de solution afin d'aider, par exemple, l'élève qui éprouve des difficultés avec les multiplications, ou celui pour qui l'assimilation des règles de grammaire tient de la conquête de l'Everest.

Diversifiées et souvent originales, ces activités peuvent devenir une planche de salut [1].»

---

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Chacun ses devoirs : plan d'action sur la réussite éducative*, 1992, p.12

PRÉSENTATION

1. LE BUT DU DOCUMENT

Le but du document est de faire connaître les expériences faites au cours de l'année 1992-1993 dans les écoles secondaires qui visaient à favoriser la réussite éducative. Le présent document brosse un portrait des projets élaborés dans l'ensemble des régions administratives du Québec au regard des formules de rattrapage et de récupération (mesure 8 du Plan d'action).

Les auteurs ont puisé l'information dans les projets fournis par les équipes-écoles aux directions régionales du ministère de l'Éducation.

Le document ne présente pas de modèles, mais offre plutôt des exemples intéressants d'activités réalisées dans différents milieux.

La description détaillée d'un certain nombre de projets apparaît dans un recueil publié par le ministère de l'Éducation, en collaboration avec la Cemisthèque de la Commission scolaire du Lac Saint-Jean.

2. LA MÉTHODOLOGIE

2.1 La collecte des données

Les auteurs ont analysé près de 400 projets destinés aux élèves du secondaire en formation générale. Les grilles ayant servi à l'analyse et à la synthèse des projets sont placées en annexe. Les directions régionales du ministère de l'Éducation ont fourni les projets des écoles de leur territoire.

Parmi les 400 projets analysés, 355 (89 p. 100) ont été retenus aux fins de l'étude. La mesure 8 du Plan d'action considère les éléments suivants : orthopédagogie, aide aux devoirs et aux leçons, atelier de lecture et d'écriture, travail en petits groupes, rattrapage et récupération, jumelage d'élèves, études supervisées, parrainage par un enseignant, groupes d'entraide. Un autre élément a été retenu par l'équipe, à savoir la formation du personnel enseignant et des parents. Les 45 projets mis de côté dans l'analyse ne répondaient pas à cette description ou s'adressaient à une population différente de celle des groupes de l'enseignement ordinaire.

2.2 Le regroupement des projets

Pour faciliter la synthèse et assurer aux lectrices et aux lecteurs une compréhension globale des 355 projets, les auteurs les ont regroupés selon les catégories suivantes :

- devoirs et leçons : aide, études supervisées, parrainage par un enseignant, groupes d'entraide et jumelage d'élèves (94 projets, 26 p. 100);

- mesures d'appui pédagogique : atelier de lecture et d'écriture, rattrapage et récupération, et parrainage par un enseignant (124 projets, 35 p. 100);

- mesures éducatives : orthopédagogie, rattrapage et récupération, et parrainage par un enseignant (99 projets, 29 p. 100);

- autres projets : travail en petits groupes, formation du personnel enseignant et des parents, et relation d'aide (38 projets, 10 p. 100).

2.3 Le budget consenti

Près de quatre millions de dollars ont été alloués à la réalisation de la mesure 8 du Plan d'action. Ce montant a été réparti entre les projets analysés de la façon suivante :

- devoirs et leçons : 23 p. 100 du budget;
- mesures d'appui pédagogique : 26 p. 100;
- mesures éducatives : 38 p. 100;
- autres projets : 13 p. 100.

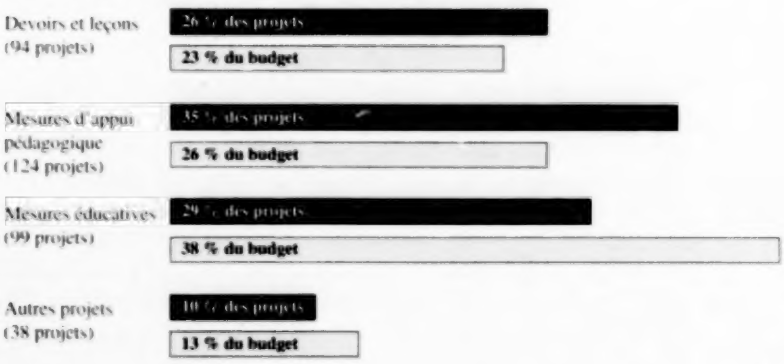

SYNTHÈSE DES DONNÉES

3. LES DEVOIRS ET LES LEÇONS

De l'ensemble des projets répertoriés, 26 p. 100 (94 projets) visent l'aide aux élèves dans leurs travaux scolaires à l'école ou à la maison, le parrainage par un enseignant, la formation d'un groupe d'entraide ou le jumelage d'élèves.

3.1 Le groupe cible

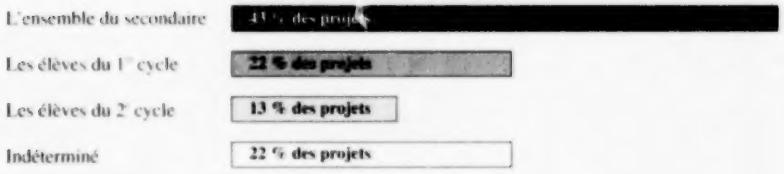

Dans cette catégorie, 43 p. 100 des projets s'adressent à tous les élèves de l'école, peu importe le cycle d'enseignement auquel elles ou ils sont inscrits; 22 p. 100 d'entre eux sont destinés principalement aux élèves du premier cycle et 13 p. 100, à ceux du second cycle du secondaire. Dans 22 p. 100 des projets, les responsables de la mise en oeuvre n'ont pas mentionné les classes visées.

Bien que 41 p. 100 des activités soient destinées spécialement aux élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage, ces derniers demeurent libres d'y participer.

3.2 Les objectifs poursuivis

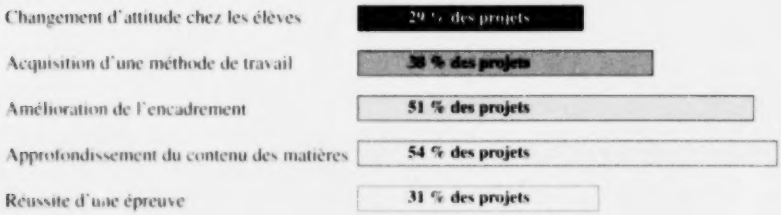

Les objectifs particuliers énumérés dans les 94 projets recensés visent soit un changement d'attitude chez les élèves, soit l'acquisition et l'exploitation d'une méthode de travail, soit l'amélioration de l'encadrement, soit l'approfondissement du contenu des matières ou soit la préparation immédiate à une épreuve. Un projet peut poursuivre plusieurs de ces objectifs à la fois.

Au regard de la réalisation des travaux scolaires, 29 p. 100 des projets ont une approche favorisant un changement d'attitude chez les élèves. On remarque que plusieurs équipes-écoles désirent redonner aux élèves le goût du travail bien fait et leur faire réaliser l'importance de la complémentarité des travaux scolaires proposés en classe et les apprentissages visés.

En ce qui concerne l'acquisition et l'exploitation d'une méthode de travail adéquate et efficace, 38 p. 100 des projets visent cet objectif.

Dans le but d'encadrer davantage les élèves dans leurs devoirs et leurs leçons et de favoriser des travaux qui soient conformes aux attentes exprimées par le personnel enseignant, 51 p. 100 des projets ont été réalisés.

Favoriser chez les élèves la maîtrise de notions précises en approfondissant le contenu des matières est l'objectif de 54 p. 100 des projets.

Enfin, 31 p. 100 visent la préparation immédiate et la réussite d'une épreuve.

3.3 Les ressources humaines

Le personnel enseignant est chargé de la réalisation de 67 p. 100 des projets analysés. Ces personnes acceptent, moyennant rémunération, de participer à ces activités spéciales après les heures de classe. Des spécialistes collaborent également à l'encadrement et au soutien des élèves, notamment dans les projets qui résultent d'un consensus au sein de l'équipe-école.

Des élèves plus vieux ou qui réussissent mieux en classe sont associés à la réalisation de 22 p. 100 des projets. Souvent, ils apportent une aide particulière aux élèves en difficulté en répondant à des appels téléphoniques le soir à la maison.

3.4 Les ressources matérielles

Environ le tiers des projets (30 p. 100) se déroulent dans des salles à usages multiples où un personnel qualifié apporte l'aide nécessaire et l'encadrement voulu. L'usage de ces salles comble l'absence de lieu propice à l'étude dans l'environnement familial de plusieurs élèves. En effet, plusieurs d'entre elles et d'entre eux sont privés d'un endroit calme pour travailler à la maison.

3.5 Le moment de l'activité

La fin des classes, en après-midi, est le moment de la journée retenu pour 40 p. 100 des projets. Les activités durent environ une heure.

Pour 20 p. 100 des projets, les activités se déroulent le soir. Les élèves plus âgés ou qui réussissent mieux sont alors mis à contribution pour répondre aux appels téléphoniques. Des heures fixes sont déterminées pour assurer la bonne marche de ce service.

3.6 Quelques exemples

Le téléphone pédagogique

Des élèves de l'école Jean-Gauthier de la Commission scolaire du Lac Saint-Jean ont besoin d'aide à la maison pour faire leurs travaux scolaires. Ainsi, lorsqu'un élève éprouve des difficultés dans ses travaux, il peut téléphoner à une ou un camarade, entre 18 heures et 21 heures et ce, quatre soirs par semaine. Le budget de cette activité est de 7 800 $, ce qui permet de récompenser les élèves aidants. Le nombre d'appels téléphoniques et la réussite dans les travaux servent de critères d'évaluation.

Études dirigées en activités parascolaires

À l'école secondaire Arthur-Pigeon de la Commission scolaire de Huntingdon, plusieurs élèves de la première à la cinquième année ont des difficultés à prendre leurs responsabilités dans la réalisation de leurs travaux. Afin de leur permettre de travailler dans une ambiance adéquate et d'augmenter le temps consacré aux devoirs et aux leçons, une enseignante ou un enseignant spécialisé en français ou en mathématique supervise les travaux après les heures de classe, le mardi et le jeudi. Ces séances d'études dirigées durent 90 minutes, dont 45 minutes obligatoires de travail et 45 minutes de poursuite des devoirs ou d'activités parascolaires. Un montant de 15 000 $ sert à rémunérer le personnel enseignant. Une entente a permis de réorganiser le transport scolaire afin de favoriser la tenue de cette activité. L'amélioration des résultats scolaires, le respect des dates limites de remise des travaux et le taux de satisfaction des élèves permettent d'évaluer la pertinence du projet.

Défi éducation 2000

La polyvalente Appalaches de la Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin reçoit des élèves de plusieurs paroisses et villages avoisinants. Une centaine d'entre eux, inscrits en 2e et 3e secondaire, ont des retards scolaires depuis le primaire ou ont doublé une année au secondaire. Ces élèves risquent fort de décrocher. Dans le but de les encourager dans leur cheminement scolaire et de répondre davantage à leurs besoins, les enseignantes et les enseignants de la polyvalente et des écoles primaires des différents villages et paroisses aident les élèves à faire leurs travaux scolaires. Un budget de 25 000 $ permet de payer les heures supplémentaires du personnel qui participe à cette coopérative de services. La diminution du nombre d'élèves ayant des échecs et des retards est évaluée avec les mêmes instruments que ceux qui sont utilisés au moment du repérage (observations d'enseignants, tests, consultations, etc.).

Service d'étude

L'équipe de l'école secondaire Joseph-François-Perreault de la Commission des écoles catholiques de Montréal désire rendre les jeunes du premier cycle du secondaire aptes à mieux gérer leur temps et leurs apprentissages. Par la même occasion, elle veut faciliter leur passage du primaire au secondaire. Pour ce faire, elle offre aux élèves ayant des difficultés la possibilité de s'inscrire à des heures d'étude au cours desquelles une aide leur est apportée dans la réalisation de leurs travaux de français et de mathématique. L'équipe de l'école informe les parents de la tenue de cette activité. Pour payer le salaire des personnes responsables et les coûts de la collation des élèves, un montant de 14 100 $ est requis. La présence assidue aux heures d'étude et l'amélioration des résultats aux épreuves constituent les critères d'évaluation retenus.

4. LES MESURES D'APPUI PÉDAGOGIQUE

On trouve 35 p. 100 des projets analysés dans cette section. Les activités d'appui pédagogique sont celles qui sont destinées à tout élève qui éprouve des difficultés dans **une matière obligatoire**. Elles se distinguent ainsi des mesures éducatives qui visent l'ensemble des difficultés que peut vivre une ou un élève aux plans cognitif, affectif et comportemental. Pour la présente étude, l'équipe de travail a élargi cette définition à l'ensemble des matières inscrites au programme.

Il nous semble important de mentionner que ce sont les besoins des élèves qui justifient la distinction entre les deux catégories *mesures d'appui pédagogique* et *mesures éducatives* et non l'éventail des services offerts par les écoles.

Il faut se rappeler que les mesures d'appui pédagogique comprennent les éléments suivants : atelier de lecture et d'écriture, rattrapage et récupération, et parrainage par un enseignant.

4.1 Le groupe cible

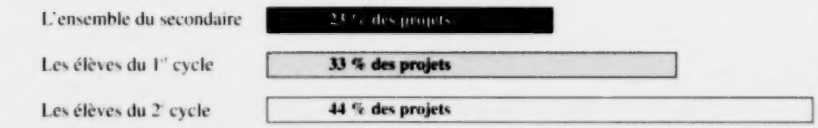

Les élèves du premier ou du second cycle sont visés indistinctement par 23 p. 100 des projets; 33 p. 100 concernent uniquement les élèves du premier cycle et 44 p. 100 sont réservés à ceux du second cycle.

Les équipes-écoles offrent ces activités surtout aux élèves en difficulté d'apprentissage dans l'une ou l'autre des matières nécessaires à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Le nombre d'élèves touchés par cette mesure est fort différent d'un projet à un autre. Dans certains cas, 10 ou 15 élèves sont visés tandis que dans d'autres, les projets peuvent s'adresser à 100 et même 200 élèves. Cette catégorie est celle où le nombre d'élèves touchés est le plus souvent mentionné.

4.2 Les objectifs poursuivis

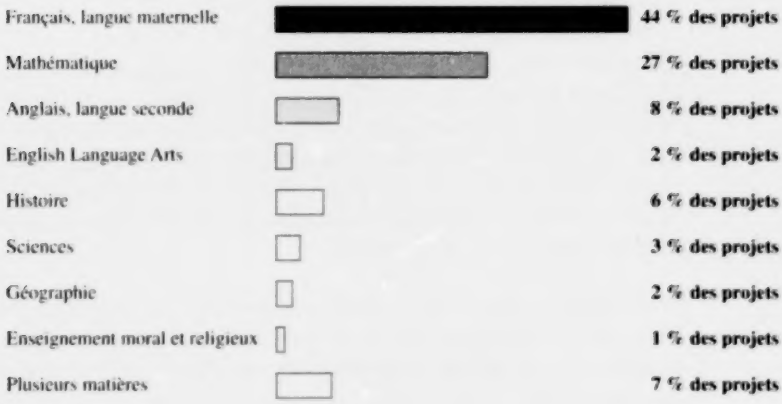

Les responsables de ces projets visent la maîtrise par les élèves des matières directement liées à la promotion d'une classe à une autre ou d'un programme à un autre. Il est donc normal que les objectifs des activités visent l'augmentation des connaissances et des habiletés des élèves. C'est en leur donnant des cours spéciaux qu'on souhaite y parvenir.

Les programmes d'études touchés par les activités se répartissent ainsi :

a) matières obligatoires

- français, langue maternelle : 54 projets (44 p. 100);
- mathématique : 33 projets (27 p. 100);
- anglais, langue seconde : 10 projets (8 p. 100);
- english language arts : 3 projets (2 p. 100);

b) cours préalables à l'obtention du diplôme

- histoire : 7 projets (6 p. 100);
- sciences : 4 projets (3 p. 100);
- géographie : 3 projets (2 p. 100);
- enseignement moral et religieux catholique : 1 projet (1 p. 100).

Au regard des services dispensés par les écoles, on observe que 7 p. 100 des projets analysés offrent de l'aide dans plus d'une matière à l'ensemble des élèves bien que certaines et certains d'entre eux éprouvent des difficultés dans une seule matière. Par exemple, une école donne un appui pédagogique en français, en anglais, langue seconde, et en mathématique.

On compte 26 p. 100 des projets qui présentent des approches visant à entraîner des changements d'attitude et de comportement chez les élèves.

4.3 Les ressources humaines

Pour ce qui est des ressources humaines, 68 p. 100 des projets ont des activités animées par le personnel enseignant. Dans 15 p. 100 des écoles, ce sont des spécialistes qui répondent aux besoins des élèves. Enfin, pour 12 p. 100 des projets, ce sont des camarades qui aident les élèves en difficulté à récupérer et à maîtriser les notions d'une matière particulière. Un certain nombre de parents participent à la réalisation de ces projets en encourageant et en stimulant leurs enfants.

4.4 Les ressources matérielles

Les projets ne précisent pas toujours l'endroit où se déroulent les activités. Cependant, certains mentionnent la classe à usage général ou la classe-ressource comme lieu privilégié.

4.5 Le moment de l'activité

Les activités des projets, pour 23 p. 100 d'entre eux, se déroulent durant les heures de classe des élèves. Les activités de 32 p. 100 des projets se tiennent en après-midi, après la classe et 12 p. 100 des activités se vivent durant l'heure du midi. Les responsables d'un tiers des projets (33 p. 100) n'indiquent pas de façon claire le moment des activités.

4.6 Quelques exemples

Récupération en mathématique

L'école Marcel-Vaillancourt de la Commission scolaire Chomedey de Laval désire aider les élèves qui éprouvent des difficultés en mathématique en créant un climat de travail harmonieux. C'est en établissant un contrat entre les élèves aidés et les élèves aidants qu'elle y parvient. Les séances de récupération ont lieu un midi par semaine. Vingt élèves de l'école sont touchés par ce projet. Les ressources financières consenties équivalent à 4 600 $ et servent à récompenser les élèves aidants. La présence aux cours, l'augmentation du rendement scolaire et un sondage effectué auprès des élèves aidants se révèlent les principaux critères d'évaluation de ce projet.

Coup de pouce en français

L'école Roc-Amadour de la Commission des écoles catholiques de Québec désire améliorer l'estime de soi des élèves éprouvant des faiblesses marquées en français. C'est à l'aide d'un test diagnostique que les élèves de 1re année sont repérés. Des élèves performants de 2e année sont jumelés à celles et à ceux de 1re ayant besoin d'aide. Les séances de travail ont lieu trois fois par semaine. Le projet est supervisé par la conseillère pédagogique de la commission scolaire. Ce projet entraîne des coûts estimés à 4 000 $. Une étude comparative des résultats d'étapes, une grille d'appréciation, des observations du personnel enseignant et une analyse de productions écrites sont les critères d'évaluation retenus.

Cours du soir pour les élèves ayant des difficultés en mathématique

L'équipe-école de l'Escale de la Commission scolaire de Grandpré désire soutenir les élèves incapables de suivre le programme général de mathématique à cause de nombreux retards. À cet effet, elle leur offre des cours du soir à raison de neuf sessions par cycle. Ce projet entraîne des dépenses estimées à 5 700 $. La diminution du nombre des élèves en difficulté, la réduction du nombre d'élèves inscrits aux cours d'été et l'augmentation des moyennes de groupe se révèlent des indices d'évaluation intéressants.

Récupération scolaire

À l'école secondaire L'Arc-en-Ciel de la Commission scolaire Des Basques, on a remarqué que les élèves ayant des difficultés dans une matière ont besoin d'une méthode de travail adéquate. Pour ce faire, on a décidé de rayer de l'horaire de ces élèves certains cours à option et de les remplacer par des sessions intensives de récupération. Une personne-ressource aide alors les élèves à progresser dans la matière en cause. Les coûts de ce projet sont estimés à 12 000 $. Un suivi hebdomadaire par le personnel de direction de l'école ainsi que des rencontres ponctuelles avec les enseignantes et les enseignants des élèves en question sont les moyens d'évaluation retenus.

Un pas de plus vers la certification

À la polyvalente Des Rives de la Commission scolaire de Manicouagan, on a décidé de permettre aux élèves de 5e année qui ont subi un échec en français 416 et qui sont éligibles au diplôme d'études secondaires de l'obtenir dans un délai relativement court. Pour ce faire, des cours privilégiant une approche individuelle leur sont offerts durant toute l'année. Ce projet qui doit se poursuivre durant l'été entraîne des coûts de 66 000 $. Le nombre d'élèves qui réussissent à acquérir les préalables nécessaires à l'obtention du diplôme constitue l'indicateur de réussite du projet.

5. LES MESURES ÉDUCATIVES

La section des mesures éducatives rassemblent 29 p. 100 (99 projets) de l'ensemble des projets analysés. Ces projets se rapportent aux activités de soutien aux élèves éprouvant de sérieuses difficultés **dans plusieurs matières scolaires**. Ils se caractérisent par un recours aux services d'orthopédagogie, par des séances de rattrapage et de récupération, et par le parrainage d'un enseignant. Les activités s'adressent souvent aux élèves doubleurs ou potentiellement décrocheurs.

5.1 Le groupe cible

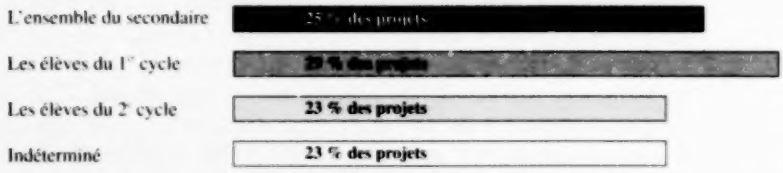

Pour 25 p. 100 des projets, l'ensemble des élèves de l'école peuvent profiter de ces activités; 29 p. 100 des autres projets concernent les élèves du premier cycle alors que 23 p. 100 s'adressent à ceux du second cycle. Quant aux autres projets, soit 23 p. 100, aucune indication relative à la population visée n'est disponible.

Les élèves touchés par cette mesure se retrouvent dans des groupes dont la composition varie d'une dizaine à quelques centaines d'élèves. Plus des deux tiers des projets réalisés par ces écoles ont pour but d'aider les élèves qui éprouvent des difficultés graves d'apprentissage.

5.2 Les objectifs poursuivis

À l'instar des projets consacrés aux devoirs et aux leçons, ceux qui sont groupés dans les mesures éducatives visent simultanément l'atteinte de plusieurs objectifs.

Des 99 projets recensés, 51 d'entre eux précisent les matières dans lesquelles les élèves éprouvent des difficultés : français, mathématique, anglais, histoire, géographie et sciences. Sur ces 51 projets, 53 p. 100 portent sur les matières obligatoires, soit le français, la mathématique et l'anglais; 14 p. 100, le français et la mathématique; 8 p. 100, le français, la mathématique, l'anglais et l'histoire. Les 25 p. 100 restant offrent des combinaisons différentes de matières.

Des projets analysés, 51 p. 100 visent la réussite aux épreuves pour l'obtention du diplôme d'études secondaires. Un certain nombre de projets ont pour objet de susciter chez les élèves une motivation plus grande.

Près du tiers des projets soumis favorisent des activités permettant une approche positive de l'école et des études.

5.3 Les ressources humaines

La réalisation de 62 p. 100 des projets est confiée au personnel enseignant. On fait appel, pour 23 p. 100 d'entre eux, à des psychologues et à des orthopédagogues.

Quelques projets mettent à contribution la participation des élèves qui réussissent mieux ou des élèves plus âgés. La collaboration des parents est attendue dans 10 p. 100 des projets.

5.4 Les ressources matérielles

L'équipe d'analyse n'a pas trouvé suffisamment de données sur cet aspect pour pouvoir dégager des tendances. Les activités semblent se dérouler dans les classes à usage général (7 p. 100) ou dans les classes-ressources (24 p. 100).

5.5 Le moment de l'activité

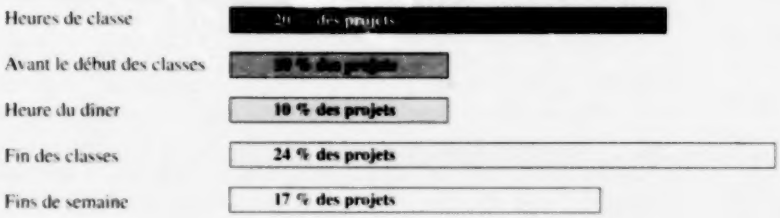

Pour 20 p. 100 des interventions, les activités ont lieu durant les heures de classe des élèves. Deux méthodes sont utilisées : certaines ou certains élèves sont retirés de leurs cours et travaillent dans une classe-ressource ou ils restent dans la classe et une personne-ressource leur apporte un soutien particulier.

Certaines activités se tiennent le matin avant le début des classes ou durant l'heure du dîner, dans une proportion équivalente de 10 p. 100 pour chacune de ces périodes. Pour les autres projets, 24 p. 100 ont lieu l'après-midi à la fin des classes et 17 p. 100, les fins de semaine. Certaines descriptions de projets ne mentionnent pas le moment des activités.

5.6 Quelques exemples

Vivre sa réussite... par des attentes claires et réalistes

L'équipe de l'école Jonquière de la Commission scolaire De La Jonquière mise sur le développement de la motivation des élèves du second cycle. Pour y parvenir, elle offre deux camps de fin de semaine, l'un en novembre et l'autre en février, aux élèves qui ont des échecs dans plus de deux matières. Elle leur permet ainsi de vivre des activités d'accompagnement. De plus, ces camps visent à aider les élèves à définir et à maintenir des attentes claires et réalistes envers eux-mêmes. Un montant de 12 000$ est nécessaire pour payer le salaire des animatrices ou des animateurs, les honoraires des conférencières ou des conférenciers et les coûts de transport et d'hébergement. Les notes obtenues à l'étape subséquente et le changement d'attitude observé chez les élèves permettent d'évaluer la rentabilité du projet.

Mobilisation des intervenants

Le personnel de l'école Leblanc de la Commission scolaire Les Écores croit qu'une approche globale permettrait de contrer le décrochage scolaire. C'est dans cet esprit qu'il a mis en place un centre multiressources pour venir en aide aux élèves. Des outils d'information et d'intervention à l'intention des parents, des enseignantes, des enseignants et des élèves y sont disponibles. La création de ce centre a entraîné des coûts de 21 000 $. Le salaire de la personne responsable ainsi que celui des personnes-ressources est payé à même ce montant. Le degré de fréquentation du centre et le maintien des services après le départ de la personne responsable constituent les principaux critères d'évaluation du projet.

Récupération de fin d'étape

L'équipe-école de La Ruche de la Commission scolaire de Magog a constaté qu'à la fin de chaque étape, des élèves accusent des retards importants en anglais, en français, en mathématique et en histoire du Québec et du Canada. Pour leur permettre de récupérer et d'éviter un échec, des sessions de récupération leur sont offertes de 16 heures à 18 heures le lundi et le mercredi à raison de 4 sessions de 60 minutes par matière. Les coûts du projet s'élèvent à 15 600 $. Les indices d'évaluation retenus sont les suivants : le taux de participation, le bon rendement aux épreuves de reprise et la réussite à celles de fin d'année.

Récupération en français et en mathématique

Le personnel de l'école secondaire Mont-Bleu de la Commission scolaire de Outaouais-Hull a voulu offrir une aide scolaire en français et en mathématique à des groupes particuliers, soit les élèves en difficulté et les élèves qui doublent leur 1re ou leur 2e année. C'est par des sessions de récupération qu'il compte y parvenir. Les services d'une enseignante ou d'un enseignant et l'achat du matériel didactique requis entraînent des coûts évalués à 28 200 $. La description du projet ne mentionne aucun indice d'évaluation.

Récupération en mathématique, en français et en anglais

À la polyvalente La Concorde de la Commission scolaire Barraute-Senneterre, on a constaté que 12 des 26 jeunes de 3e année sont considérés comme des décrocheuses ou des décrocheurs potentiels à cause d'échecs en mathématique 314, en français 316 et en anglais 314. Pour aider ces élèves, l'équipe-école a mis sur pied des cours de récupération à raison de 8 séances de 75 minutes par cycle de 9 jours. De plus, une fois par jour, ces 12 élèves reçoivent un cours de mathématique. La réalisation de ce projet nécessite l'engagement d'une enseignante ou d'un enseignant à qui est alloué un salaire de 3 200 $. La description du projet ne mentionne aucun indice d'évaluation.

6. LES AUTRES PROJETS

Dans l'ensemble des projets, 10 p. 100 (38 projets) sont regroupés dans la catégorie **autres projets**. Ils visent la formation du personnel enseignant et des parents et favorisent le travail en petits groupes. De plus, l'équipe d'analyse a tenu compte de certains projets qui encouragent l'acquisition d'une démarche de travail par les élèves et qui suscitent la relation d'aide auprès de ces derniers.

6.1 Le groupe cible

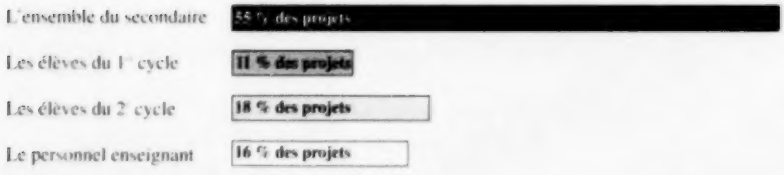

Pour les projets de cette catégorie, 55 p. 100 s'adressent à tous les élèves, qu'ils soient du premier ou du second cycle du secondaire; 11 p. 100 sont destinés aux élèves du premier cycle uniquement et 18 p. 100 aux élèves du second cycle. La majorité des jeunes touchés par ces interventions sont démotivés par rapport à l'école ou manifestent des problèmes de comportement.

La formation continue du personnel enseignant fait l'objet de 16 p. 100 des projets présentés. Les thèmes abordés touchent principalement la connaissance de la jeune et du jeune d'aujourd'hui ainsi que les façons appropriées d'être à l'écoute de leurs besoins et de leur venir en aide.

6.2 Les objectifs poursuivis

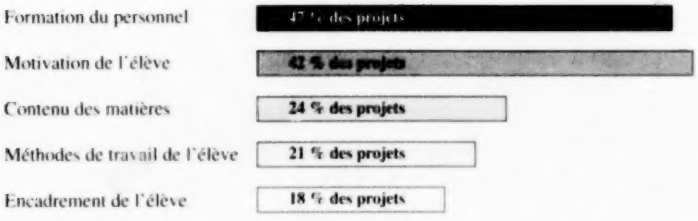

Comme pour les autres catégories de projets, ceux qui apparaissent sous cette rubrique poursuivent simultanément plusieurs objectifs.

Dans 47 p. 100 des cas, les projets touchent la formation du personnel enseignant sur différents aspects : le développement des jeunes, la relation d'aide à établir avec eux, les facteurs de motivation à promouvoir, le recours à une approche pédagogique adaptée aux besoins des élèves, l'analyse, l'adaptation ou la production de matériel pédagogique pertinent.

La motivation de l'élève par rapport à l'école est l'objectif de 42 p. 100 des projets. En effet, plusieurs équipes-écoles préoccupées de répondre aux besoins des élèves, privilégient des approches pédagogiques qui suscitent, maintiennent et augmentent la motivation des élèves à obtenir leur diplôme d'études secondaires.

Pour 24 p. 100 des projets, les activités ont un lien direct avec le contenu des matières au programme. Elles visent une amélioration des résultats d'évaluation des apprentissages, une réponse adéquate aux besoins d'aide particuliers des élèves, une réelle intégration des savoirs, etc.

La mise au point de méthodes de travail qui répondent aux attentes du personnel enseignant de l'école est l'objectif de 21 p. 100 des projets analysés.

On trouve 18 p. 100 des projets qui proposent un meilleur encadrement des élèves et une plus grande individualisation de l'enseignement, notamment par l'engagement d'animatrices ou d'animateurs, de conseillères ou de conseillers d'élèves et de monitrices ou de moniteurs.

6.3 Les ressources humaines

Dans 63 p. 100 des cas, c'est au personnel enseignant de mener à bien les projets élaborés par les équipes-écoles.

Pour 68 p. 100 des projets, il est fait état d'une formation donnée au personnel enseignant par des spécialistes.

Dans l'ensemble des projets, 34 p. 100 sont destinés aux élèves et au personnel enseignant. L'amélioration des relations maître-élèves est un thème choisi par plusieurs équipes-écoles.

6.4 Les ressources matérielles

Pour soutenir les projets, un matériel pédagogique imprimé, audiovisuel ou informatique est souvent nécessaire. Parfois, des sorties éducatives dans des milieux de travail permettent aux élèves de réaliser des apprentissages. D'autres moyens, tels des camps de fin de semaine, sont prévus pour permettre au personnel enseignant de découvrir d'autres aspects de la personnalité des jeunes.

6.5 Le moment de l'activité

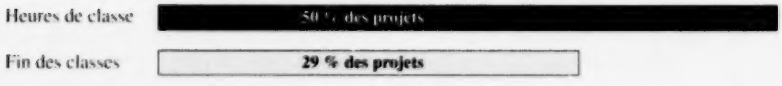

Pour 50 p. 100 des projets, les activités se réalisent durant les heures de classe des élèves et 29 p. 100 des autres projets ont lieu le soir, après les heures de classe. Quant aux projets restants, aucune donnée relative au moment de l'activité n'est disponible.

6.6 Quelques exemples

La gestion de classe

À l'école Gérard-Filion de la Commission scolaire Jacques-Cartier, le personnel enseignant a accepté de participer à une session de perfectionnement de deux jours. Cette dernière a pour but de familiariser les participantes et les participants à de nouvelles stratégies de gestion de classe. Un budget de 1 200 $ a servi à payer les honoraires de la personne-ressource. Le taux de satisfaction du personnel et le suivi donné en classe, vérifié à l'aide d'une grille, sont les critères d'évaluation du projet.

Congrès-jeunesse

L'équipe de l'école Cap-Jeunesse de la Commission scolaire Saint-Jérôme a décidé de sensibiliser les élèves de 3e année au phénomène du décrochage par la tenue d'un congrès. Les activités suivantes sont au programme de cette journée de réflexion : pièce de théâtre, conférences, dîner animé par des élèves et mini-exposition. Un budget de 2 300 $ est nécessaire à la réalisation de cette journée. Le taux de satisfaction des jeunes constitue l'élément essentiel de l'évaluation.

Formules originales de soutien

L'équipe-école Le Plateau de la Commission scolaire Laure-Conan réalise que les élèves qui aident leurs compagnes ou compagnons sont à cours d'idées nouvelles. Pour les stimuler, l'équipe de l'école se propose d'offrir aux élèves aidantes et aidants une formation de base à la relation d'aide. Les honoraires des personnes-ressources et le matériel requis entraînent des coûts de 3 000 $. À l'aide d'un sondage, on évalue le taux de satisfaction des élèves aidants.

Communication avec les parents

Le personnel de la polyvalente Loretteville de la Commission scolaire de La Jeune Lorette compte sur la collaboration des parents des élèves en situation d'échec. À cet effet, des communications écrites parviennent aux parents 8 fois par année et les renseignent sur le développement de leur enfant. Un guide d'accompagnement, présenté sous la forme d'un agenda, facilite la lecture de ces communications et est distribué à tous les parents en cause. Un montant de 23 000 $ est nécessaire pour la production du guide d'accompagnement et pour l'envoi des communications. Les commentaires recueillis auprès des parents serviront à l'évaluation du projet.

CONCLUSION

7.1 La quantité de projets

L'analyse des nombreux projets élaborés dans le cadre de la mesure 8 du *Plan d'action sur la réussite éducative* nous apprend que plusieurs équipes-écoles se préoccupent d'offrir à leurs élèves des formules de rattrapage et de récupération **adaptées à leurs besoins**. Compte tenu de la diversité de ceux-ci, il va de soi que l'on trouve un grand nombre de projets dans cette mesure. C'est d'ailleurs ce que démontre le Rapport d'étape préparé par l'équipe d'animation [1].

7.2 Les ressources consenties

Beaucoup d'efforts sont faits par les écoles pour aider les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ou des problèmes personnels. Les directrices et les directeurs d'école, les enseignantes et les enseignants, les spécialistes, les parents et même les compagnes et les compagnons mettent leurs compétences au profit des élèves qui ont un plus grand nombre de besoins à combler pour réussir leurs études. Certains des agents et des agentes d'éducation n'hésitent pas à se perfectionner pour être en mesure de mieux répondre aux besoins des élèves. Plusieurs responsables ont mentionné l'importance d'informer, de soutenir et d'engager les parents dans l'élaboration, la réalisation et l'évaluation des projets. Des montants importants — près de quatre millions de dollars pour l'ensemble des projets analysés par l'équipe — sont investis dans les formules de rattrapage et de récupération.

7.3 Les formules retenues

La présente étude reflète la planification des projets faite au début de l'année scolaire 1992-1993. Tout au long de leur réalisation, des projets ont pu être modifiés afin d'offrir des services mieux adaptés aux groupes

---

1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Mise en oeuvre du Plan d'action sur la réussite éducative : rapport d'étape*, février 1993, 39 pages.

cibles des écoles. Étant donné le laps de temps relativement court consacré à l'élaboration des projets, plusieurs équipes-écoles ont opté pour des formules déjà connues ayant donné de bons résultats. Quelques-unes empruntent de nouvelles voies d'action en associant des partenaires moins souvent engagés, tels les élèves plus âgés ou celles et ceux qui réussissent mieux ainsi que des parents ou des personnes de la communauté.

7.4 La généralisation

Les projets sont généralement utilisables par d'autres milieux, car les problèmes qui les ont fait naître sont semblables dans l'ensemble des écoles du Québec : plusieurs jeunes éprouvent des difficultés d'apprentissage ou des problèmes de motivation et de comportement. Dans tous les cas, les partenaires unissent leurs efforts pour aider ces élèves. Plusieurs pistes de solution s'ouvrent; il s'agit de choisir celles qui répondent le mieux aux besoins. Les projets étudiés proposent des actions concrètes pour combler les attentes et ce, souvent à peu de frais. Quelques exemples de ces projets apparaissent dans le présent document. On en trouve d'autres dans le recueil prévu à cette fin.

7.5 L'évaluation

L'évaluation des formules proposées en 1992-1993 entraîne les équipes-écoles vers de nouvelles actions ou permet d'améliorer celles qui sont utilisées. Cette évaluation doit porter sur la stratégie d'élaboration et de réalisation des formules. Elle doit également tenir compte des résultats concrets obtenus. Elle doit enfin analyser les moyens retenus pour atteindre les objectifs fixés. En somme, l'équipe doit se demander si le problème défini au départ est résolu ou en voie de l'être, si les objectifs visés étaient réalistes et réalisables, s'ils ont été atteints ou pas, si les ressources humaines, matérielles et financières consenties ont été suffisantes et si les moyens utilisés étaient les plus rentables à court, à moyen et à long terme.

ANNEXES

ANNEXE I

GRILLE D'ANALYSE DES PROJETS

FORMULAIRE D'UNE FICHE-REPÈRE

FICHE:

TITRE:

ORDRES D'ENSEIGNEMENT	CYCLES	CLASSES	MATIÈRES	CIBLE MESURE
			TYPE DE CLIENTÈLE	

DESCRIPTION DE LA SITUATION

Groupe cible (type & nombre d'élèves)

OBJECTIFS

MOYENS UTILISÉS

Activités

Ressources humaines

Autres ressources

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Critères d'évaluation

Instruments

PERSONNE À CONTACTER

Nom : **Prénom:** **Fonction:**

CS : **Région:** **Code CS:**

École : **Tél. école:**

Adresse : **Télécopieur:**

Ville : **Code postal:**

COLLABORATION:

ANNEXE II

DÉFINITION DES RUBRIQUES

DE LA GRILLE DE SYNTHÈSE DES PROJETS

EFFECTIF : ***type et nombre d'élèves visés***

tous les élèves de l'école;

élèves du 1er cycle seulement;

élèves du 2e cycle seulement;

élèves ayant des difficultés légères;

élèves ayant des difficultés graves;

élèves ayant des difficultés d'ordre social;

élèves ayant des difficultés personnelles;

nombre d'élèves visés.

OBJECTIFS : ***actions visant***

l'utilisation de nouvelles approches;

l'acquisition de méthodes de travail;

l'appropriation du contenu des programmes d'études;

la réussite d'une épreuve;

le recours à des modes d'encadrement mieux adaptés;

la formation adéquate des élèves, du personnel enseignant et des parents.

RESSOURCES HUMAINES : ***temps consacré à aider les élèves en difficulté par***

le personnel enseignant;

les parents;

les spécialistes;

les élèves.

RESSOURCES MATÉRIELLES : ***lieux et moyens favorisant le déroulement des activités***

la classe à usage général;

la bibliothèque;

la classe-ressource;

le téléphone;

les autres lieux et les autres moyens.

RESSOURCES FINANCIÈRES : ***montants alloués à la réclisation des projets***

MOMENT DE L'ACTIVITÉ : ***période durant laquelle se déroulent les activités***

les heures de classe;

le matin;

l'heure du dîner;

après les heures de classe;

en soirée;

la fin de semaine.

ÉVALUATION : ***critères et instruments retenus pour juger des résultats et convenir des actions à entreprendre***

ANNEXE III

LISTE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

CITÉES DANS LES EXEMPLES

BAS-SAINT-LAURENT — GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Commission scolaire Des Basques

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

Commission scolaire du Lac Saint-Jean
Commission scolaire De La Jonquière

QUÉBEC — CHAUDIÈRE-APPALACHES

Commission scolaire de la Chaudière-Etchemin
Commission des écoles catholiques de Québec
Commission scolaire Laure-Conan
Commission scolaire de La Jeune Lorette

MAURICIE — BOIS-FRANCS

Commission scolaire de Grandpré

ESTRIE

Commission scolaire de Magog

LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Commission scolaire Chomedey de Laval
Commission scolaire Les Écores
Commission scolaire Saint-Jérôme

MONTÉRÉGIE

Commission scolaire de Huntingdon
Commission scolaire Jacques-Cartier

MONTRÉAL

Commission des écoles catholiques de Montréal

OUTAOUAIS

Commission scolaire de Outaouais-Hull

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Commission scolaire Barraute-Senneterre

CÔTE-NORD

Commission scolaire de Manicouagan

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

23-0003